



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**  
CONSEIL COMMUNAL

Le 7 février 2013

**Préavis N° 03/2013 concernant le  
règlement et tarif des émoluments  
du contrôle des habitants**

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 4 février 2013 présidée par Madame Anne Morier, Présidente.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°03/2013,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité des voix moins 2 avis contraires et 3 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Adopter le règlement et tarif sur les émoluments du contrôle des habitants.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 4 février 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

Anne Morier



La secrétaire

Patricia Sava